

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GERS - COMMUNE DE MASSEUBE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
BUDGET PRINCIPAL MAIRIE
FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
 Reçu en préfecture le 20/03/2026
 Publie le 20/03/2026
 ID : 032-213202427-20260311-DE_11032026_15-DE

DATE		NOMBRE DE MEMBRES			SUFFRAGES		
Séance	Convocation	Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération	Pour	Contre	Sans opinion
11 mars 2026	06 mars 2026	16	14	15	15	0	0

L'an deux mille vingt-six et le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Roger BREIL, Maire de la Commune**.

Présents : Mesdames BONNET Marie-José, COURREGES Ghislaine, DATTAS Betty, DELRIEU Nelly, LABAT Marie-Paule, SOURIGUERE Véronique et Messieurs BIFFI Patrick, BOUCHER Daniel, BREIL Roger, DANIELI Sébastien, DUTOYA Raymond, GARBAY Jacques, NADALET Christian et RIEU Alain.

Excusés : Madame MILESI Isabelle.

Absent : Monsieur CANO Antony.

Procuration : Monsieur Madame MILESI Isabelle a donné procuration à Monsieur DUTOYA Raymond.

Monsieur Jacques GARBAY a été nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal de la Commune de MASSEUBE réuni sous la présidence de Monsieur Roger BREIL Maire de la Commune après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2025 dont les résultats se présentent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ Résultat de l'exercice 2025

qui est égal au compte 12 « Résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion

A
+ 233.242,86

➤ Report à nouveau

(Solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion)

B
+ 62.018,89

➤ Résultat de fonctionnement cumulé

A+B
+ 295.261,75

SECTION D'INVESTISSEMENT

➤ Solde d'exécution 001

(avec les résultats antérieurs)

C
- 195.263,74

➤ Soldes des restes à réaliser

D
+ 19.481,00

➤ Besoin de financement

E = C + D
- 175.782,74

décide d'affecter au budget pour 2026, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la façon suivante :

1° Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de

F
175.782,74

2° Le surplus (A + B - F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »

119.479,01

Le secrétaire de séance,
 Jacques GARBAY



Cachet de la collectivité Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Roger BREIL.

